

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 12 mars 2024

R.P.I ANAIS / AUSSAC-VADALLE / TOURRIERS

Mme Christelle Andrian, directrice de l'école élémentaire de Tourriers, préside le deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2023-2024.

PRESENTS	
Mme GENTET	Directrice de l'école primaire d'ANAIS (PS)
M GUEDON	Directeur de l'école élémentaire d'AUSSAC VADALLE (CP - CE1)
Mme ANDRIAN	Directrice de l'école élémentaire de TOURRIERS (CM1-CM2)
Mme DELAGE	Enseignante à l'école élémentaire de TOURRIERS (CE2-CM1)
Mme DARRICADES	Enseignante de l'école primaire d'ANAIS (GS)
Mme BARIL	Enseignante à temps partiel à l'école primaire d'Anaïs (PS et GS)
Mme GIAT	Enseignante à l'école élémentaire d'AUSSAC VADALLE (CE2)
M GIRAUD-BERNARD	Maire d'ANAIS
M MOUNIER	Adjoint au Maire d'ANAIS
M FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE	Elu au conseil municipal de TOURRIERS
M LIOT	Maire d'AUSSAC VADALLE
Mme KERJEAN	Adjointe au Maire d'AUSSAC-VADALLE
Mme GIRARDIE-AUDIT	DDEN du RPI
Mme CHAGNAUD	Représentante des parents d'élèves
Mme GODIN	Représentante des parents d'élèves
M NAY	Représentant des parents d'élèves
M SALMON	Représentant des parents d'élèves
Mme TIXIER	Représentante des parents d'élèves
Mme DUPUY	Représentante des parents d'élèves
Mme DELEBARRE	Représentante des parents d'élèves
M PELLEGRIN	Représentant des parents d'élèves
Mme BERNIER	Représentante des parents d'élèves
Mme LACOUTIERE	Représentante des parents d'élèves
Mme GOURDOU	Représentante des parents d'élèves
Mme RICHARD	Représentante des parents d'élèves

EXCUSES	
M KEFFER	Inspecteur de Education Nationale
M BENABDELMALEK	Enseignant à l'école élémentaire de TOURRIERS (CE2-CM1)
Mme DARQUEY	Enseignante à l'école primaire d'ANAIS (MS)
Mme JOCAL	Enseignante à l'école primaire d'ANAIS (CP)
M DANEDE	Maire de TOURRIERS
M VERGNAUD	Adjoint au Maire de TOURRIERS - chargé des affaires scolaires
M MAZEAUD	Représentant des parents d'élèves
Mme PERSONNE	Représentante des parents d'élèves
MME JAULIN	Représentante des parents d'élèves

Secrétaire : Laura Delage

Le conseil d'école débute à 18H00 avec un tour de table.

Ordre du jour :

- I. **Les évaluations nationales**
- II. **Bilan sécurité (les exercices risques majeurs)**
- III. **Projets pédagogiques**
- IV. **Organisation du temps scolaire**
- V. **Ajustement des horaires organisation du temps scolaire de l'école**
- VI. **Point de situation sur la problématique du ramassage scolaire**
- VII. **Paroles aux élus, aux représentants de parents d'élèves et à l'AIPE**
- VIII. **Questions diverses**

I. Les évaluations nationales

Evaluations nationales « Repères mi CP » du 15 au 26/01/24. Les compétences des élèves en français/mathématiques ont été de nouveau évaluées. Les bilans individuels ont été transmis aux familles.

Pour donner suite aux résultats de ces évaluations, la priorité pédagogique est sur la résolution de problèmes et le calcul en mathématiques et sur la fluence en français.

II. Bilan sécurité (les exercices risques majeurs)

Pour rappel, l'exercice P.P.M.S « Risques Majeurs » concerne tous les risques liés aux conditions météorologiques, sismiques, technologiques.

C'est l'occasion de faire un point sur la malle PPMS.

Les exercices réalisés sur chacune des écoles du RPI se sont bien effectués.

III. Projets pédagogiques

Présentation des projets communs aux 3 écoles

➤ **Cycle de natation**

Pour les GS et CP d'Anais, les CP et CE1 d'Aussac Vadalle et les élèves de la classe de CM1 et CM2 de Tourriers : 9 séances auront lieu les lundis du 11 mars 2024 au 03 juin 2024 à Nautilus. Les séances sont composées d'alternance entre les petits bains et grands bains.

L'objectif du cycle natation est d'apprendre au fil de la scolarité au plus grand nombre d'élèves possible à être à l'aise dans l'eau et à nager en sécurité. Il y a une progressivité des apprentissages avec différents objectifs.

Ainsi, l'objectif pour les GS et CP est d'apprendre à entrer dans l'eau, être à l'aise dans l'eau, s'immerger, flotter et se déplacer sur et sous l'eau.

Puis pour les CE1, l'objectif est l'obtention du Pass Nautique. Le test Pass-Nautique a pour objet de vérifier l'aisance aquatique d'un mineur avant de participer à des activités telles que le canoë, le kayak...

Enfin, pour les CM1 et CM2, l'objectif est l'obtention de l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) qui est un test unique sur le plan national, permettant la continuité entre le milieu scolaire et extra-scolaire. **Cette attestation est intégrée au livret scolaire de l'élève.**

Les écoles du RPI remercient les mairies d'Anais, d'Aussac Vadalle et de Tourriers ainsi que l'AIPE pour le financement de ces séances et du transport.

➤ Médiathèque d'Anais

Toutes les classes du RPI vont régulièrement à la Médiathèque d'Anais. Les élèves des classes de PS et MS empruntent un livre chaque semaine, les GS et CP empruntent des livres tous les 15 jours. Et les classes de Tourriers et d'Aussac Vadalle empruntent des livres une fois par période.

Pour cette année scolaire, les classes d'Anais, d'Aussac Vadalle et de Tourriers participent au programme voyage lecture. Ce projet est proposé par Corinne Zoccarato (Responsable Médiathèque d'Anais).

L'objectif est de susciter l'envie de lire des plus jeunes à travers des actions de lecture autour d'une sélection de qualité sur le thème de la gourmandise.

➤ Programme pédagogique « Votre Ecole Sans Déchet »

○ Gestion des déchets à Anais

Dans le cadre du programme d'Education à l'Environnement et au Développement Durable, les élèves travaillent sur les actions de réduction des déchets possibles au niveau de l'école.

En partenariat avec la collectivité et CALITOM l'école est équipée de deux composteurs, le compost produit est utilisé pour amender le potager à la fin de l'hiver (pendant les vacances d'hiver en général).

Issu du même partenariat l'école a aussi deux poules (Poulette bracelet jaune et Poupoule bracelet bleu) qui participent au recyclage des déchets alimentaires de la cantine.

○ **Avec Calitom**, le 17 mai 2024 les élèves de la classe de CP d'Anais se rendront au jardin respectueux pour travailler sur les abeilles.

○ Participation au programme Piles solidaires à Aussac-Vadalle

Piles solidaires est une collecte nationale de piles usagées organisée par Batribox et Electriciens sans frontières. Cette action éco-solidaire vise à enseigner les enjeux du recyclage et les bons gestes de tri aux élèves et à soutenir un projet de développement durable (projet d'électrification d'une école du village de Niagalan Comé, situé au Sénégal).

○ Participation à la journée nationale « j'aime la nature propre » à Tourriers

L'école de Tourriers participera le vendredi 15 mars à la journée nationale « J'aime la Nature Propre » (JLNP) qui est une opération participative et citoyenne de ramassage des déchets dans la nature à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC).

Les élèves de l'école de Tourriers vont réaliser une randonnée de 3 kilomètres environ dans la commune de Tourriers. Les élèves seront équipés de gants de protection fournis par la FNC.

➤ Permis piéton

L'adjudant Julien Carteau s'est rendu disponible, le lundi 8 janvier, pour distribuer les livrets du "permis piéton" aux élèves et leur expliquer le fonctionnement. Après cinq séances d'entraînement, il est revenu pour faire passer l'évaluation du permis piéton que tous les élèves ont reçu, le mardi 13 février. Les élèves ont beaucoup apprécié les séances. Ils ont été très sérieux lors des séances.

La classe des CE2 d'Aussac Vadalle a débuté les séances le jeudi 7 mars.

Le permis piéton matérialise auprès des enfants de CE2 une étape dans l'acquisition des savoirs exigés par l'APER (Attestation de Première Education à la Route) et s'inscrit dans le cadre de la rubrique « se déplacer, accompagné, seul ou à plusieurs, dans des espaces identifiés, de plus en plus variés ».

L'opération a pour objectif de :

- former tous les élèves de CE2 et CE2/CM1 à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piétons ;
- inscrire le déplacement piéton dans le cadre du développement durable.

➤ Plantation de haies

Les communes d'Aussac-Vadalle et de Tourriers ont proposé aux équipes enseignantes de leurs écoles respectives de faire participer les élèves à la plantation d'une haie sur leur commune.

Ce projet a été réalisé avec les élèves d'Aussac le vendredi 26 janvier au niveau des ateliers municipaux et avec les élèves de Tourriers le vendredi 16 février, sur la commune Tourriers près du parking de l'école.

Cette action a permis aux enseignants de sensibiliser les élèves à l'importance de la biodiversité ainsi qu'aux besoins naturels des végétaux.

Les équipes enseignantes tiennent à souligner l'important travail de préparation de l'espace de plantation et d'organisation en amont, réalisé par les élus et les agents techniques des communes. Les élèves ont ainsi eu l'occasion de participer à une animation de qualité et ont pu être pleinement acteurs de la construction de leurs savoirs. Les équipes enseignantes remercient l'ensemble des acteurs qui ont permis le bon déroulement de ce projet.

➤ Projet théâtre

La classe de CP d'Anais et les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 de Tourriers participeront à un projet théâtre.

Pour les CP d'Anais, ce projet sera réalisé avec Elsa Fredon, de L.ZA Studio avec 6 séances.

Pour les 2 classes de l'école de Tourriers, ce projet sera réalisé avec Brigitte Vastel de la compagnie Juste Nez avec 6 séances pour chacune des deux classes prévues entre avril et juin.

Par cette initiation au théâtre, les objectifs sont, à travers un travail de mise en confiance et valorisation, d'apprioyer l'espace scénique, d'améliorer sa diction, de mémoriser.

Ces séances permettront également de développer leur attention/concentration, de canaliser leur énergie pour un but commun ; écouter l'autre, s'inscrire dans un projet commun.

A l'issue de ce travail, une représentation de fin d'année sera effectuée.

Nous remercions l'AIPE pour le financement de ce projet théâtre.

Présentation des projets spécifiques à l'école de Tourriers pour 2023-2024

➤ Concours du calcul mental

Ce concours est organisé et géré par le Groupe d'Accompagnement pour les Mathématiques en Charente (GAM 16).

Les CE2, CM1, CM2 ont suivi trois phases d'entraînement qu'ils ont pu faire en classe sur les tablettes et les refaire à domicile avec leur code nominatif. Elles ont eu lieu la semaine du 13 novembre ; la semaine du 4 décembre ; et la semaine du 8 janvier.

Le concours a eu lieu du 5 au 16 février. Le palmarès des lauréats académiques a été publié mercredi 6 mars. Les élèves de Tourriers ne figurent pas parmi les lauréats. Cependant, nous prévoyons une remise de diplômes de participation.

➤ Le projet "Cycle vélo"

Objectif : permettre aux élèves d'acquérir l'attestation du "SRAV" (Savoir Rouler A vélo) comprenant trois blocs : savoir pédaler, circuler et rouler à vélo.

Il y avait 6 séances : les élèves ont d'abord appris à savoir tourner, freiner et changer les vitesses. Puis ils devaient appliquer ces connaissances sur un circuit en milieu fermé tout en respectant la sécurité routière. Enfin il s'agissait d'apprendre à rouler sur la voie publique.

Ce cycle vélo s'est déroulé sur la première période avec une dernière séance permettant de valider le SRAV, le lundi 13 novembre de 9h00 à 12h30, sur la commune de Tourriers.

Tous les élèves ont reçu leur attestation du "Savoir Rouler A vélo". Les séances se sont très bien passées et les élèves ont beaucoup apprécié ces temps d'EPS. Ils ont été très courageux car la dernière journée s'est déroulée sous la pluie et dans le froid.

Nous remercions la mairie de Tourriers d'avoir permis la réalisation de ce cycle "vélo".

➤ Goûter anniversaire avec l'aide du personnel communal

Pour les anniversaires des élèves, nous organisons un goûter d'anniversaire à chaque fin de période. Pour cela, les élèves réalisent des gâteaux dans le réfectoire de la cantine. C'est l'occasion de tester des recettes originales utilisées dans les différents continents.

Une partie des ingrédients est achetée par les familles et le reste avec la coopérative scolaire. Nous remercions le personnel communal pour son aide.

➤ Spectacles

Dans le cadre de la participation au dispositif des 3Aires en partenariat avec CDC Cœur de Charente, les élèves de la classe de CM1 et CM2 de l'école de Tourriers se sont rendus ce jour, le 12 mars 2024 au spectacle musical, « l'Arbre bleu » de Didier Dubreuil à La Palène à Rouillac.

Nous remercions la mairie pour le financement du transport.

Les élèves de CE2-CM1 se rendront le 3 mai au spectacle « Oscar fou » à la Canopé à Ruffec.

➤ La Semaine olympique et paralympique

L'école de Tourriers participera à la Semaine Olympique et Paralympique du mardi 2 avril au vendredi 5 avril. L'objectif est de transmettre aux élèves les valeurs que fédèrent les Jeux Olympiques et plus particulièrement, les jeux paralympiques tels que le courage, la détermination et l'égalité.

Des temps d'échanges oraux et des pratiques sportives paralympiques seront proposés lors de cette semaine.

Monsieur Jean Dupeyrat, président du comité national olympique et sportif français, se rendra disponible pour présenter l'olympisme aux élèves accompagné de deux mascottes.

Les élèves pourront rendre compte de leur expérience à travers différents articles qu'ils réaliseront sur One Connect.

➤ **Le permis internet**

Les élèves participeront courant Avril au programme national de prévention pour un usage vigilant et responsable d'Internet appelé le « Permis Internet ».

L'adjudant Julien Carteau interviendra auprès des CM1/CM2 pour leur présenter en classe l'opération Permis Internet. Il va les alerter sur les risques, et les motiver à passer leur permis afin d'être bien préparés à l'usage d'internet.

Les élèves suivront une formation de 5 séances de 30 minutes environ.

Puis Monsieur Carteau reviendra en classe pour faire passer aux élèves, avec l'enseignant, l'examen du Permis Internet.

L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'usage d'internet juste avant l'entrée au collège, moment où les comportements, les usages et les risques évoluent.

Présentation des projets spécifiques à l'école d'Aussac-Vadalle

➤ **Rencontre avec une Autrice-illustratrice : Sandrine Bonini**

Dans le cadre du festival du livre jeunesse de Ruelle sur Touvre (du 21 au 23 mars 2024), rencontre en classe, le jeudi 21 mars, de l'autrice-illustratrice Sandrine Bonini.

Découverte de son métier et de ses œuvres.

Projet en arts plastiques sur les illustrations en classe de CP – CE1 et projet d'écriture en classe de CE2.

➤ **Création d'une bibliothèque d'école**

Projet de création d'une bibliothèque d'école à Aussac-Vadalle.

Dans le cadre du plan bibliothèque en Charente, la commune a obtenu une subvention de 1 500€ afin de faire l'acquisition de livres et constituer un fonds pour l'école.

Le partenaire Ammaréal a également été sollicité pour participer à ce projet et a proposé de faire un don d'une tonne de livres de seconde main.

L'objectif est de permettre aux élèves de l'école d'emprunter très régulièrement, tout au long de l'année, des albums et des romans adaptés à leur âge et à leur niveau afin d'encourager et de développer le goût de la lecture, aussi bien à l'école qu'à la maison.

L'équipe enseignante remercie la commune d'Aussac-Vadalle pour la prise en charge des frais de livraison du don de la société Ammaréal, ainsi que les agents techniques pour la réception et la manutention des ouvrages.

Présentation des projets spécifiques à l'école d'Anais pour 2023-2024

Projets Ecole d'Anais :		
Intitulés	Objectifs pédagogiques	Modalités d'organisation
PS/MS Agir s'exprimer comprendre à travers les activités physiques : Cirque	Avec l'association « Planche de Cirque » : -favoriser la coordination, les enchaînements de gestes et d'actions, la dissociation segmentaire - stimuler l'imaginaire, exprimer des émotions.	6 séances de 45 min par classe, les jeudis, en P4. Merci aux Elus du SIVOS pour le financement des séances.
CP EPS : Judo/yoga	Apprendre à coopérer, à se maîtriser, s'affronter en respectant les règles. Renforcer son corps, se concentrer, s'étirer, respirer, masser pour évacuer les tensions.	7 séances en P2 avec Pascal Lablache du club de judo à Ruelle, en demi-classe, en alternance avec le yoga. Merci à l'AIPE pour le financement des séances, au Pays Ruffecois pour le prêt des tapis, à la mairie pour la livraison.
PS – CP Cycle randonnée	Développer le sens de l'effort et de la persévérance. Marcher régulièrement et sans essoufflement sur une distance adaptée à la marche de l'enfant.	3 séances prévues en commun les mardis pour préparer la randonnée de la Marche solidaire de la journée mondiale de sensibilisation à l'Autisme du 2 avril 2024.
CP Questionner le monde	Le petit déjeuner équilibré : contenu et fonction.	Merci à la mairie pour le financement des ingrédients à Madame Michaud, la cantinière pour l'aide à la préparation.
PS à CP Explorer le monde vivant et de la matière GS	Jardin : activités de semis, de plantations, expérimentations et observations autour de la germination, la structure des plantes. Création d'un jardin potager, exploitation des récoltes par une séance de cuisine.	Merci aux collègues de l'équipe technique qui nous aident à entretenir nos 4 espaces de jardins. -3 interventions De Katia Jaquel des « Jardins d'Isis » Expérimentations en classe.
PS	Durant cette période, en lien avec le projet gourmandise : travail autours du chocolat : -Fabrication des chocolats de Pâques offerts aux familles.	Recettes et expérimentations avec le chocolat

	-Visite d'un atelier de chocolatier : fabrication de sucettes en chocolat.	Visite de la « Chocolaterie d'Antan » à La Rochefoucauld le jeudi 11 avril.
PS à CP Eveil artistique Spectacle Cinéma	<p>Développer la curiosité, la sensibilité et la culture artistique.</p> <p>Apprendre à devenir spectateur.</p> <p>PS/MS : « Mon 1^{er} ciné » GS / « Ecole et cinéma »</p>	<p>Dispositif des 3Aires en partenariat avec CDC Cœur de Charente et les 3 salles de spectacles vivants du territoire Palène, Canopée, Carmes.</p> <p>PS/MS : à la Palène de Rouillac le 06/02 - « L'effet du papillon »</p> <p>CP : aux Carmes le 30/05 - « L'ours et la louve »</p> <p>En partenariat avec la médiathèque d'Anais.</p> <p>-GS/CP : Une séance par classe un spectacle intitulé « Papier découpé » le 9 avril une séance le matin, une l'après-midi</p> <p>-PS/MS : Spectacle « Mmh c'est bon » le mardi 21 mai</p> <p>Merci à Mme Zoccarato qui organise et propose ces spectacles.</p> <p>1 film par trimestre à La Halle aux grains ou à la salle polyvalente d'Anais pour les GS.</p> <p>Merci à l'AIPE et la mairie pour le financement des entrées pour les GS et du transport.</p>

IV. Organisation du temps scolaire pour la période 2024-2027

L'organisation du temps scolaire (O.T.S.) a été arrêtée pour une durée de 3 ans à compter de la rentrée 2021. En concertation avec les municipalités et les représentants de parents d'élèves, les écoles du R.P.I. Anais, Aussac-Vadalle et Tourriers avaient fait le choix de recourir au **cadre dérogatoire 3 (décret du 27 juin 2017) pour répartir les 24h d'enseignement hebdomadaires de 8 demi-journées sur 4 jours.**

Conformément aux dispositions réglementaires, le directeur académique des services départementaux de l'Education nationale de Charente doit à nouveau arrêter les O.T.S. pour la période 2024-2027.

Dans son courrier, le DASEN indique que les "organisations dérogatoires doivent obligatoirement faire l'objet d'une proposition conjointe de la collectivité et du conseil d'école, faisant clairement apparaître un consensus entre les différentes parties (élus, parents, enseignants), sans aucune opposition formelle de l'une d'entre elles."

En amont de notre conseil d'école, les différentes instances ont pu se réunir et se concerter pour se positionner sur la question.

Positionnement des parents d'élèves

Un sondage a été réalisé par les représentants de parents d'élèves auprès des parents des différentes communes. Les représentants de parents d'élèves en communiquent les résultats.

Ecole d'Anais :

Sur 71 familles

Pour 4 jours : 97% (soit 69 réponses)

Pour 4,5 jours : 3% (soit 2 réponses)

Ecole d'Aussac-Vadalle :

Sur 45 familles

Pour 4 jours : 88,83% (soit 40 réponses)

Pour 4,5 jours : 6,66% (soit 3 réponses)

Ne se prononce pas : 4,44% (soit 2 réponses)

Ecole de Tourriers :

Sur 47 familles

Pour 4 jours : 79% (soit 37 réponses)

Pour 4,5 jours : 4% (soit 2 réponses)

Ne se prononce pas : 17% (soit 8 réponses)

Certaines familles ne se sont pas prononcées car leur enfant sera au collège pour la rentrée 2024-2025 ;

Positionnement des élus

Les représentants des collectivités prennent la parole à tour de rôle pour indiquer que des délibérations des conseils municipaux ont eu lieu et qu'ils s'étaient prononcés en faveur d'un maintien de la semaine à 4 jours.

Positionnement de l'équipe enseignante

Les enseignants du RPI se sont unanimement prononcés pour une prolongation de l'organisation du temps scolaire actuel, à savoir pour une semaine à 4 jours.

En conclusion, le report de la demande de dérogation pour l'organisation du temps scolaire 2024-2027 correspondant au cadre dérogatoire 3 (24 h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours) fait l'objet d'un consensus.

Dans le courrier de Monsieur le Directeur académique daté du 14 mars 2023, il est indiqué que les demandes (prolongement de l'organisation du temps scolaire actuel et ajustement des horaires de l'école) seront à adresser à la D.S.D.E.N et en copie à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription avant le 29 mars 2024.

V. Ajustement des horaires de la pause méridienne pour l'école de Tourriers

Depuis 2021, les horaires de la pause méridienne de l'école de Tourriers sont 12H30-14H00. L'équipe enseignante souhaite avancer les horaires à 12H00 pour permettre aux élèves de manger plus tôt.

Les collectivités sont également favorables à cet ajustement.

Un sondage a été réalisé auprès des parents de Tourriers.

Sur 47 familles :

- Avis favorable à un ajustement 12H00-13H30 : 94% (soit 44 réponses)
- Avis défavorable à un ajustement 12H00-13H30 : 0% (soit 0 réponses)
- Ne se prononce pas : 6% (soit 3 réponses)

L'ensemble des parties (les parents, les collectivités et l'équipe enseignante) est favorable à une modification des horaires de la pause méridienne.

Les horaires seront 12H00-13H30.

Une demande va être faite pour que cet ajustement soit effectif dès cette année scolaire.

Pour Tourriers, il sera nécessaire de formaliser l'ajustement des horaires (de 12h30 à 12h00) malgré la validation par le conseil d'école.

VI Point de situation sur la problématique du ramassage scolaire

Les membres du Conseil d'Ecole ont fait le constat lors de notre première réunion que le transport scolaire organisé pour relier les 3 écoles du RPI était perturbé par des retards quotidiens pour les Ecoles d'Anais et d'Aussac – Vadalle.

L'Ecole de Tourriers qui occupe une place centrale sur le circuit n'était peu, voire pas impactée par les retards.

Une motion avait été votée afin d'alerter Monsieur l'Inspecteur de notre circonscription ainsi que les services de la région, compétents dans l'organisation du transport scolaire.

Un courrier des Représentants des Parents d'Elèves avait été adressé à Monsieur l'inspecteur de notre Circonscription.

Nous souhaitons donc avoir des informations quant au traitement de cette situation depuis le premier Conseil d'Ecole.

Les parents d'élèves informent les Membres du Conseil d'Ecole qu'ils n'ont reçu aucune réponse à leur courrier.

Monsieur Giraud Bernard, le président du SIVOS qui gère les transports scolaires sur notre RPI, prend la parole.

Il explique que pour répondre à notre problématique, la Région (qui a la compétence d'organiser le transport scolaire) a fait plusieurs propositions aux collectivités.

- Une proposition serait de suspendre le ramassage scolaire organisé sur la commune d'Anais par une navette.**

Cette petite navette qui effectue le ramassage scolaire sur la commune d'Anais, existe depuis la création du RPI, et Monsieur le Maire d'Anais n'entend pas y mettre un terme.

Selon les observations réalisées par les directrices et directeur du RPI sur la période du 28 septembre au 20 octobre, il apparaît que le retard du « grand bus » qui assure la navette sur les

trois communes est actuellement indépendant du retard de la petite navette de la commune d'Anais. Cependant, dans l'hypothèse où le retard du « grand bus » serait solutionné le matin, le retard du petit bus de la commune d'Anais l'empêcherait de partir à l'heure de l'école d'Anais.

- Une autre solution proposée serait d'organiser un nouveau circuit sur les trois communes du RPI à partir de Tourriers.

Cela signifierait de remanier le service, chaque commune serait alors dans l'obligation de mettre en place une garderie dans chaque école. Les municipalités du RPI financent déjà le service de garderie sur la commune d'Anais, elles n'envisagent pas de prendre en charge en plus un service de garderie dans chaque école.

- Monsieur Giraud – Bernard propose de retarder de 15 minutes l'horaire de début de classe le matin à l'école d'Aussac-Vadalle.

Une modification des horaires de l'école d'Aussac-Vadalle, en passant à 9h00 au lieu de 8h45 le matin, et à 16h30 au lieu de 16h15 l'après-midi, aurait pour conséquence de fortement impacter la possibilité de participation aux Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) pour l'ensemble des élèves utilisateur du transport scolaire.

Actuellement ces séances sont réalisées de 16h15 à 16h45, ce qui permet aux élèves d'utiliser le ramassage scolaire après les APC pour se rendre à la garderie d'Anais.

Cette organisation permet de proposer la participation aux séances d'APC à l'ensemble des élèves de l'école, sans impacter l'organisation des familles.

Si l'école d'Aussac-Vadalle modifie son horaire de fin de journée à 16h30, les enseignants seraient contraints de réaliser les APC de 16h30 à 17h00, ce qui aurait pour conséquence de ne pouvoir proposer ce dispositif d'aide non plus à l'ensemble des élèves en fonction des besoins, mais uniquement aux élèves dont les parents ont la capacité de venir chercher leur enfant à l'école d'Aussac-Vadalle à 17h00.

De plus, la modification des horaires de l'Ecole d'Aussac – Vadalle ne résoudra pas les retards pour l'Ecole d'Anais située en fin de circuit.

Même si les élèves d'Anais sont majoritairement des élèves de cycle1, âge préélémentaire, ils sont concernés au même titre que tous les autres élèves du RPI par l'obligation réglementaire de 24 heures d'enseignement par semaine, de plus, l'école d'Anais accueille aussi une classe de CP.

Les enseignants signalent que depuis la rentrée de mars, il y a une amélioration à la marge du service. Le directeur de l'école d'Aussac-Vadalle précise que bien que le bus ne soit jamais arrivé à l'heure, il n'y a eu « que deux jours de retard » sur le temps scolaire en six jours.

En conclusion, les questions que les membres du Conseil d'Ecole se posent sont les suivantes :

Comment se fait-il que cette année le transport scolaire soit aussi souvent perturbé ? Quelle est la raison de la difficulté d'organisation du ramassage scolaire sur notre RPI cette année ?

(Ce n'était pas aussi problématique les années précédentes).

Comment se fait-il que les horaires de ramassage soient aussi irréguliers ?

Pour répondre à ces questions, les élus des trois communes de notre RPI sont en attente d'une réunion avec leurs interlocuteurs responsables de la gestion du transport scolaire de la Région. Ils en ont fait la demande, et sont toujours en attente qu'une date soit fixée.

En attendant les Directeurs vont à nouveau observer et pointer quotidiennement les horaires, afin d'avoir de nouveau des données objectives.

VII Paroles aux élus et aux représentants de parents d'élèves et à l'AIPE

La parole est donnée à Monsieur Giraud-Bernard

Monsieur Giraud-Bernard remercie l'équipe enseignante et les agents sur Anais.

Il informe du départ en retraite de Mme Chantal MICHAUD prévu en avril. Il annonce son remplacement par un poste avec un contrat à durée déterminée (Noémie). Il met en avant les efforts humains mis en place pour encadrer les élèves.

La parole est donnée à Monsieur Liot

Monsieur Liot remercie également l'équipe enseignante d'Aussac Vadalle et le fait d'avoir souligné les différentes interventions, notamment l'accompagnement auprès des enseignants pour mettre en place une bibliothèque permanente.

Il annonce également la mise en place de la gestion des déchets alimentaires (tri, tableau de suivi, comptage, compostage) impliquant les élèves.

Il remercie également la Fédération des chasseurs pour son implication lors de la plantation de haies, pour le financement des plants et son approche pédagogique très pertinente.

Enfin, il annonce, en partenariat avec les enseignants, la constitution d'un dossier pour le Plan d'organisation de l'équipement de l'école afin d'acheter du matériel pédagogique en lien avec les jeux olympiques.

La parole est donnée à Monsieur François dit Charlemagne, représentant du maire de Tourriers :

Monsieur François Dit Charlemagne rappelle le projet du parking de l'école.

Le projet définitif a été envoyé. Le départ des travaux est prévu début juillet avec une fin prévue avant la rentrée des élèves.

La parole est donnée à Madame Richard

Les événements à venir :

- Benne pour les cartons à la salle des fêtes d'Anais.
- Les dessins à réaliser dans les classes par les élèves pour les objets personnalisés qui seront remis lors de la kermesse du 15 juin. La date limite pour rendre les dessins est le 11 avril.
- Commande de madeleines bijoux.
- La kermesse est prévue le samedi 15 juin sinon le 22 juin. Les spectacles de la kermesse débuteront à partir de 14h-14h30 (ordre de passage à définir par les enseignants).
- La chasse au trésor : 6 avril.
- La brocante : le 5 mai à Tourriers.

VIII Questions diverses

Deux questions ont été remontées par les représentants de parents d'élèves qui concernent l'école d'Anais.

« Serait-il possible de fermer une partie ou la totalité des WC PS et MS pour préserver l'intimité des enfants entre eux et le matin lors de l'arrivée des familles (lorsque les enfants se lavent les mains) ?

Madame Gentet prend la parole :

Elle indique qu'il existe une pièce entre les toilettes collectives et le dortoir dans laquelle sont à disposition quatre WC adaptés aux enfants. Régulièrement lorsqu'un enfant durant les premiers jours d'école refuse de passer aux toilettes l'usage de ces WC lui est systématiquement proposé. Généralement, en quelques jours, ces enfants réintègrent le groupe d'eux-mêmes. Cela n'est pas arrivé cette année.

Cependant l'usage de ces toilettes à l'écart au moment de l'accueil, pose un problème de responsabilité puisque tous les adultes du service sont alors mobilisés dans les classes.

Pour répondre au mieux aux problématiques sous-jacentes à cette question, Madame Gentet s'interroge : « Est-ce le regard des autres adultes sur le corps des enfants qui sont aux toilettes au moment de l'accueil qui pose problème à certains parents ? »

Auquel cas une autre organisation serait proposée : fermer totalement l'accès des toilettes collectives aux parents, l'accueil se ferait alors exclusivement dans les classes.

Nous perdrons alors le bénéfice du lavage des mains avant l'entrée en classe. Ce serait dommage, nous avons appris du COVID que le lavage des mains avant l'arrivée en classe, et régulièrement pendant le temps de classe nous permet d'éviter les grosses épidémies en particulier de gastro-entérite que nous connaissons par le passé.

Un représentant des parents d'élèves précise qu'il s'agit d'un questionnement au sujet de l'éducation à la pudeur, et à quel moment doit commencer cette éducation.

Madame Gentet indique qu'il s'agit là questionnement d'adulte, et d'une problématique bien plus large que l'usage des toilettes collectives de l'école.

Cela fait appel au développement psycho-affectif des enfants, en général, c'est en grande section, ou au CP, à partir de six ans que les enfants manifestent leur besoin d'intimité et du respect de leur pudeur.

Madame Gentet invite les deux familles qui s'interrogent à venir échanger directement avec elle enfin de trouver ensemble des solutions qui puissent répondre aussi aux contraintes d'un fonctionnement collectif.

« Serait-il possible d'avoir une porte (ou de la fermer si elle est existante) pour les WC des GS ? »

Les parents d'élèves précisent que quand on rentre dans le couloir pour poser son manteau, on a vue sur les enfants qui sont aux toilettes ce qui est assez dérangeant ; une porte peut-elle être remise au niveau des gonds ou une porte coulissante ?

Madame Gentet précise qu'à tout moment les toilettes individuelles de la bibliothèque sont à la disposition des élèves qui le souhaitent.

Concernant les toilettes collectives, elle informe les membres du Conseil d'Ecole que cette question a été discutée avec Monsieur Giraud Bernard, le Maire d'Anais en amont de la réunion.

Une discussion collective s'engage sur les moyens possibles pour résoudre ce problème. Une porte existait, les gonds sont toujours présents néanmoins elle a été retirée pour un problème de sécurité. Ce retrait est ancien, Madame Darricades précise qu'elle n'a jamais vu cette porte depuis son arrivée, il y a 20 ans.

Monsieur Giraud Bernard indique que la collectivité va réfléchir au dispositif qui pourrait être mis en place. Madame Gentet précise que l'équipe enseignante souhaite être associée à cette réflexion, afin notamment de préserver l'espace d'affichage de la classe de grande section.

Heure de fin du conseil d'école : 19H40